



PREFET DU GARD

Nîmes, le 17 JUIN 2020

Le Préfet

à

Liste des destinataires in fine

OBJET : Comité de suivi et d'information des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières.

Je vous informe que la prochaine réunion du Comité de Suivi et d'Information (CSI) des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières aura lieu le :

*Jeudi 16 juillet à 10 heures
préfecture – Nîmes*

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Avancement du traitement des dépôts de déchets
 - a - digue Umicore:point sur le démarrage des travaux par l'ancien exploitant minier UMICORE et le volet loi sur l'eau par la DDTM
 - b - dépôt de résidus de l'Issart, des haldes du GFA la Gravouillère et des haldes de la mine Joseph:avis de l'expert après-mines Géodéris
- 2 - Point de situation de la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'étude santé-environnement réalisée par Géodéris
- 3 - Point d'information sur la procédure de délocalisation des époux Antunes-Gomez
- 4 - Mise en œuvre des secteurs d'information des sols (SIS) au titre de l'urbanisme par la DREAL et Géodéris
- 5 - Questions diverses dont retour sur les échanges ADAMVM-Géodéris

Je vous invite à participer à cette réunion du CSI, à défaut de vous y faire représenter.

Didier LAUGA.